

litige sur commande de véhicule en LLD

Par **fab54510**, le **14/02/2010** à **12:28**

Bonjour,

Voilà mon soucis à ce jour. j'ai reçu en octobre dernier un listing de véhicules de fonction pour passer commande de ma futur voiture avec des vehicules avec et sans supplément.

J'ai opté pour une sans supplément dont j'ai du passer commande auprès de ma DRH en Octobre pour prise de possession du dit véhicule courant mai 2010 car celui ne serait plus au catalogue de Peugeot après le 1.12.2009

Courant janvier, je me suis rendu dans une concession pour essayer un véhicule identique à celui que j'ai commandé hors j'ai un énorme soucis.

Je ne passe pas les jambes sous le volant et même en modifiant tous les réglages possibles du véhicule.

J'en ai averti ma hiérarchie qui s'est mis en rapport avec le loueur. Ce dernier refuse d'annuler la réservation car le véhicule est sur le parc du concessionnaire en attente de livraison courant mais 2010.

Le loueur me dit que je dois chercher un éventuel acquéreur de ce véhicule et si je n'en trouve pas, je devrai le prendre quand même.

A ce jour, loueur me dit qu'il n'est pas propriétaire du véhicule car je ne l'ai pas encorer reçu. Je lui ai dit d'annuler le contrat de location et de me recommander un autre véhicule plus adapté.

Il me dit qu'il ne veut pas car le concessionnaire lui a dit que le véhicule lui restera sur les bras puisque c'est un modèle plus au catalogue Peugeot et lui non plus ne veut pas prendre de risque.

C'est juste une annulation de véhicule et recommande d'un autre en LLD.

Je ne sais pas quoi faire. merci de me répondre en sachant que je ne suis que salarié de l'entreprise.

Je vous donne mon numéro de portable 06.87.46.85.52

cordialement